c'est faux, je m'en tiendrai à la parole du ministre. Il était absent, alors qu'il aurait dû être là. Selon le sénateur Cameron, il aurait dû être là et je prétends la même chose. Selon le président du conseil de Banff, il aurait dû être là. Or il n'y était pas. Je ne veux pas être malin, mais, je pense que vous aviez peur d'assister à cette réunion, car les plaintes étaient trop graves et vos torts étaient trop grands. Vous ne pouviez regarder en face un groupe pareil.

J'espère que le comité s'y rendra et que ses membres se montreront impartiaux. J'espère que leur rapport laissera de côté les considérations politiques pour que les personnes engagées dans l'industrie touristique soient traitées équitablement. Je crois aux objectifs concernant les parcs nationaux. Qu'on délimite de nouvelles zones destinées aux centres récréatifs. Même s'ils sont peu étendus; même s'ils ne sont pas situés à Banff ou au lac Louise, on doit les doter des installations réclamées par les gens qui s'occupent de promouvoir le tourisme. Qu'on assure la sécurité de leurs concessions afin qu'ils obtiennent les capitaux nécessaires à la construction de ces installations qu'on devrait aménager à Banff.

Nous avons eu des gens extraordinaires dans ce ministère. Je n'ai pas toujours été d'accord avec M. Coleman, mais je dirai que c'est un fonctionnaire dévoué. Il a fait un travail énorme dans les parcs. Je serais le premier à en témoigner. Mais je ne puis admettre ce genre de politique de la part du ministère. Je ne vous attaque pas en personne, monsieur, mais j'attaque une situation choquante, en ce sens qu'on n'a rien fait pour l'améliorer. Le ministre va immédiatement se lever pour dire que le gouvernement conservateur a adopté, en 1958, un certain décret du conseil qui est à l'origine de cet état de choses.

Je n'étais pas ministre à l'époque, mais je puis vous assurer que ces problèmes existaient alors et que je les combattais aussi énergiquement que je le fais aujourd'hui. J'aperçois l'ancien ministre. J'étais allé le voir. Lui et ses fonctionnaires entreprirent avec moi d'aplanir les difficultés.

## L'hon. M. Laing: Est-ce vrai?

M. Woolliams: Oui, et ce n'est pas ce décret du conseil de 1958 qui avait déclenché cette tendance. Même s'il l'avait fait, prenons en considération votre argument. Simplement parce que cela n'était pas bien en 1958, ne continuons pas à le faire en 1966. Quelle absurdité politique que de dire: «C'est vrai; la situation est terrible, mais ce sont vous les conservateurs qui l'avez créée.» Je n'admets

M. Woolliams: C'est ce que dit la lettre. Si pas que ce soit nous qui en sommes les responsables. Un ministre devient souvent prisonnier à son propre ministère. Le nôtre ne l'a jamais été, je pense, mais je crains que cela vous soit arrivé. Je constate certains grands changements, toutefois, et j'espère que vous vous rendrez à Banff avec le comité. Il n'est pas facile de gérer les parcs, nous le savons. Certaines personnes aiment exercer des monopoles. En de telles circonstances le ministre a à faire face à un très grave problème. Il est extrêmement compliqué, car il y a toujours des répercussions politiques quand on fait affaire avec les gens des parcs. Peut-être un membre de l'opposition pourrait plus facilement représenter ceux-ci qu'un député qui se trouve du côté du gouvernement. Peut-être

est-ce là une lapalissade.

N'allons pas pousser l'absurdité jusqu'à dire: «Parce que vous avez lancé l'idée nous allons par conséquent y donner suite». Faisons preuve de réalisme. Ces gens se sont vus refuser leurs droits légitimes. Je ne veux pas dire qu'à mon avis il faudrait permettre aux gens de Calgary ou de quelque autre endroit d'aller y construire des maisons, mais je soutiens qu'on devrait les autoriser a établir comme il se doit cette entreprise afin d'accommoder l'industrie touristique, la deuxième en importance au Canada. Le premier ministre d'Alberta y apporte son appui. Le ministre de l'économique en Alberta y apporte le sien. Je l'appuie. Quiconque a fait quelques recherches en ce domaine ne peut s'empêcher, je pense, d'en venir à la même conclusion. Nul doute que le comité en fera une étude sérieuse. Je ferai mon apport. J'essaierai de demeurer aussi courtois que possible et j'espère que vous assurerez à ces témoins une véritable audition et que vous en arriverez à la décision qui convient sur les témoignages plutôt que sur quelque idée préconçue selon laquelle vous allez prendre une disposition quelconque sans vous préoccuper de savoir si ces gens la prisent ou non. Je n'insinue pas que le ministre prend cette attitude, mais certaines gens ont eu cette impression.

S'il vous manque du personnel au ministère, pour l'amour du Ciel tâchez au moins d'avoir quelqu'un pour répondre au courrier. Partout à Jasper où je suis allé on s'est plaint de ne pas avoir reçu de réponse.

## L'hon. M. Laing: Ce n'est pas exact.

M. Woolliams: C'est vrai. Je puis vous lire un extrait du rapport du comité. Votre sousministre a dit qu'il se renseignerait. J'ai une lettre d'excuses. Rien ne sert de secouer la tête: cela ne change en rien les faits.

L'hon. M. Laing: Vous faites d'un seul cas une généralisation. Vous avez tort d'agir ainsi.

[L'hon. M. Laing.]